

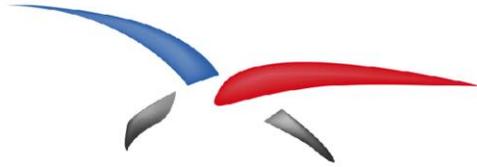


Classe de 3^o Option Défense et Sécurité Globales



La semaine dernière :

LES FORCES AERIENNES



ARMÉE DE L'AIR



Les missions

DISSUASION



CONNAISSANCE - ANTICIPATION



PREVENTION



PROTECTION



INTERVENTION





Cette semaine:



LES FORCES TERRESTRES



UN PEU D'HISTOIRE

Naissance

LA GUERRE DE CENT ANS (1380-1450)



LA GUERRE DE CENT ANS
(FIN DE LA GUERRE : 1453)



Fin de la Guerre de
Cent Ans

Premières
unités
permanentes



L'histoire de l'armée de terre française débute durant les dernières phases de la Guerre de Cent Ans avec la création des premières unités permanentes.

Le service militaire fourni par la population paysanne est poussé à l'extrême et la [hiérarchie](#) s'établit désormais, à un niveau individuel, du [suzerain](#) au [vassal](#) ou au [tenancier](#). Au cours de cette longue période la guerre devient endémique et locale. Par ailleurs, les villes instituées en [Communes](#) vont former des *milices bourgeoises* destinées à se défendre sans avoir besoin de faire appel aux seigneurs locaux et c'est paradoxalement sur ces troupes urbaines composées de volontaires non professionnels que la royauté va prendre l'habitude de s'appuyer pour lutter contre les grands féodaux ou du moins faire contrepoids à leurs exigences et menaces. Ceux-ci vont, de leur côté, former une nouvelle aristocratie guerrière : la [chevalerie](#).

En temps de guerre, les rois prenaient à leur solde des troupes de [mercenaires](#) étrangers venus de l'Europe entière et dont certains contingents, principalement [allemands](#), [suisse](#) ou [irlandais](#), finirent par leur fournir une garde personnelle.



UN PEU D'HISTOIRE

Les premières armées royales



Charles VII (1403 – 1461)

Naissance



Compagnies d'ordonnance
Compagnies de francs-archers



Après avoir repoussé les [Anglais](#), [Charles VII](#) établit des compagnies d'hommes d'armes dites « [Compagnies d'ordonnance](#) », qui furent les premiers essais de la mise sur pied d'une force armée réellement permanente. En outre il essaya de fonder une [infanterie](#) nationale en créant les « [compagnies de francs-archers](#) ». Il poursuivit son effort en tentant d'établir que le [roi](#) seul avait le droit de lever des gens de guerre et, par le paiement d'une [solde](#) régulière, il améliora la discipline au sein de ces troupes. C'est aussi sous son règne que se développa une arme nouvelle qui allait bouleverser le cours des conflits futurs : l'[artillerie](#).

UN PEU D'HISTOIRE

Ancien Régime



Charles IX (1550 - 1574)



Henri IV (1553 - 1610)



Richelieu (1585 - 1642)

Innovation :

Le Régiment



Le régiment, en tant qu'unité militaire, date de Charles IX, Henri IV, puis Richelieu, régulariseront cette innovation organique, en y affermissant la discipline. L'armée se démocratisera quelque peu dans son mode de recrutement et l'on assistera à des anoblissements de soldats roturiers méritants, qui pourront ainsi accéder à des grades élevés, réservés à la seule noblesse.

Un important élément de faiblesse des armées du début du XVII^e siècle résidait principalement dans la médiocrité des levées, effectuées, en hâte et par trop nombreuses, au moment d'une guerre et que l'on licencierait avec trop d'empressement les combats sitôt terminés. En outre, l'irrégularité du versement des soldes, plaie endémique de l'organisation royale en matière militaire, nuisait à la discipline générale; ainsi se dessinait le spectacle d'une armée royale à double vitesse: d'une part, une sorte de corps d'élite disponible et permanent, composé de quelques régiments solides, des compagnies d'ordonnance et de la Maison du roi et, de l'autre, une masse de manœuvre, nombreuse, mais gangrené par l'indiscipline et le manque total de la moindre motivation, autre que pécuniaire.

UN PEU D'HISTOIRE

Ancien Régime

L'organisation de Louvois



François Michel Le Tellier
Marquis de Louvois
(1641 – 1691)

Règlement

Équipement

Discipline



Sous le règne de Louis XIV, c'est à Louvois, digne continuateur de l'œuvre de rénovation militaire entreprise avant lui par son propre père, Michel Le Tellier, que revient le mérite d'avoir forgé pour la plus grande gloire du Roi-Soleil, la première armée digne de ce nom qu'ait jamais possédée la France, et qui, par le nombre et la qualité de ses officiers et de son règlement ainsi que par sa professionnalisation poussée, peut être considérée comme la première réelle puissance royale militaire en France.

En premier lieu, Louvois fit de la maison militaire du roi une sorte d'école de formation des futurs cadres, officiers et sous-officiers. Il rendit le port de l'uniforme obligatoire et imposa, de manière administrative, un équipement uniforme de toutes les unités en matière d'armement. Les officiers demeurèrent certes propriétaires de leurs compagnies, mais ils se devaient de rendre des comptes quant à l'application d'une stricte discipline et la régularité du versement des soldes. Il est à l'origine d'autres innovations importantes :

le système d'avancement par ordre de tableau ;

il permit que la Croix de Saint Louis fut attribuée au mérite ;

il créa l'institution de l'hôtel des Invalides, destiné à accueillir les vieux soldats et les grands mutilés de guerre ;

il commença l'encasernement des troupes, qui permit d'éviter les désordres que le passage des troupes causait dans la traversée des pays amis et de mettre progressivement fin au XVIII^e siècle au logement des troupes chez l'habitant.

Cependant, il n'en demeurait pas moins que la vétille des charges s'opposait encore et toujours à l'autorité absolue du roi. Les armées de Louis XIV atteignirent des effectifs, jusqu'alors inconnus en Europe ; elles comptèrent jusqu'à 200 000, voire plus de 300 000 hommes en armes, ce qui eut pour effet pervers de faire croître les vices et défauts du système de recrutement tant pour les hommes que pour leurs officiers. Louvois tenta d'y remédier, vers la fin de sa vie, par l'institution des milices provinciales.



UN PEU D'HISTOIRE

Conscription de masse



Second Empire



Restauration et Monarchie de Juillet

Epoque moderne et contemporaine

Révolution française



Premier Empire



Durant le **Premier Empire**, l'armée française a prouvé tout son génie, conférant à **Napoléon** la maîtrise de la presque totalité du continent européen. L'armée française est restée imbattable pendant plus de dix ans, de la **bataille de Baillet-Latour** en 1798 jusqu'à la **reddition de Balaia** en 1808. La plus grande victoire française reste, sans conteste, celle d'**Austerlitz**, le 2 décembre 1805, durant laquelle **Napoléon** écrasa les forces austro-russes de l'empereur **François II d'Autriche** et du tsar **Alexandre**, pourtant supérieures en nombre. Au plus fort de la **guerre napoléonienne**, lors de la **campagne de Russie** en 1812, la **Grande Armée**, qui comptait 600 000 hommes ne parvint pas à conquérir la Russie et fut battue en retraite avec de très lourdes pertes. Cela a permis à la **coalition** de finalement battre l'Empire français lors de la **campagne de France de 1814** puis lors de la **campagne de Belgique de 1815**.

Après l'effondrement de l'empire Napoléonien en 1815, le roi **Louis XVIII** réorganisa l'armée et avec l'**occupation d'Espagne** en 1823 pour rétablir **Ferdinand VII d'Espagne**, la France redéveloppa sa puissance au niveau européen. En 1830, le roi **Charles X** entreprit la **conquête de l'Algérie** par la France. En Afrique, une **armée coloniale** est créée.

En 1848, la révolution renversa le roi **Louis Philippe** et en décembre, **Louis-Napoléon Bonaparte** est élu premier président de la république française. En 1852, le **Second Empire** est rétabli par le président Bonaparte qui devient **Napoléon III**. L'armée impériale rétablie participe à plusieurs grands conflits, la **guerre de Crimée** contre l'Empire Russe remportée avec le Royaume-Uni, la **campagne d'Italie de 1859** contre l'**empire d'Autriche**, dans le cadre de la **politique italienne de Napoléon III** à l'**intervention française au Mexique**, qui se solda par un échec. La flotte française devint la seconde flotte dominante. Les dernières cartouches, tableau d'**Eugène Delacroix** de 1873. Le 1^{er} septembre 1870, dans une maison de **Meaux**, dans les **Yvelines**, en France, les soldats français encerclés par les envahisseurs prussiens se battirent jusqu'aux dernières cartouches.



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE



IHEDN



Académie de Versailles

Éducation nationale
Enseignement supérieur
Recherche



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

UN PEU D'HISTOIRE

Conscription de masse




Guerres mondiales



Guerre froide et Décolonisation

Epoque moderne et contemporaine



Revanche 1871-1914



En 1870, au déclenchement de la [guerre franco-allemande](#), l'armée française, basée sur des positions défensives, est battue sur les frontières; puis les meilleures troupes sont encerclées et doivent capituler lors de la [bataille de Sedan](#). La défaite entraîne la chute de l'Empire français et la perte pour le territoire français de l'« Alsace-Moselle ».

En juillet [1914](#), l'armée française compte 880 000 soldats sous les drapeaux ; 2 900 000 hommes supplémentaires sont mobilisés pendant le mois d'août. Sur la totalité de la guerre, ce sont 8 300 000 soldats qui sont mobilisés dont environ 300 000 venant des colonies. Suite une [mobilisation](#) efficace et rapide avec l'utilisation d'un réseau de voie ferrée touchant chaque sous-préfecture, l'armée renforce ses troupes à 3 580 000 militaires. L'infanterie compte pour 65 % des effectifs, l'artillerie à 13 %, la cavalerie à 10 %, les 12 % restant sont ventilé dans le génie, le train, l'intendance, la gendarmerie, etc. L'armée de terre dispose alors de 72 divisions d'infanterie et 10 divisions de cavalerie (pour 79 régiments de cavalerie).

Après les [années 1920](#) marquées par les réductions budgétaire, les [années 1930](#) sont pour l'armée française une période de fortification ([ligne Maginot](#)), d'expérimentation (création en 1935 de la [1^{re} DLM](#), la première division mécanisée de l'histoire) et, vers la fin, de rééquipement et de modernisation, notamment à partir de 1936 (programme Daladier avec le fusil [MAS 36](#), le [FM 24/29](#), le [mortier de 81 mm](#), l'[antichar de 25 mm](#), les chars [H35](#), [R35](#), [S35](#) et [B1 bis](#)). En 1939, l'armée française entre en guerre avec un sentiment de supériorité hérité de sa victoire en 1918. Côté matériel, son principal point fort est le nombre de ses pièces d'artillerie et de ses blindés (9 300 canons de campagne et 2 855 chars)⁵, tandis que ses points faibles sont la faiblesse de son artillerie antiaérienne et de ses transmissions. Côté humain, les excellentes divisions d'active et de première réserve voisinent avec celles de série B, âgées, peu entraînées et sous-équipées.



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



IHEDN



académie
Versailles

É
Éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

UN PEU D'HISTOIRE

*Epoque moderne et
contemporaine*

1998
Professionalisation




En [2008](#), le [Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale](#) paru cette année-la prévoit de nouvelles coupes dans les effectifs et les équipements à l'horizon 2015 avec un effectif en baisse de 17 % par rapport aux chiffres de 2008.

Le volume de [forces terrestres](#) projetables est évalué à environ 30 000 hommes déployables en six mois pour une durée d'un an, sans renouvellement⁶.

En permanence, la France conservera en outre une capacité de réaction ou de renfort autonome, avec un dispositif d'alerte opérationnelle de l'ordre de 5 000 hommes pour les forces terrestres⁷.

Avec un format général de 131 000 personnes, les forces terrestres constitueront une force opérationnelle de 88 000 hommes⁸.

La nombre de [chars de combat](#) sera réduit à 250 soit 4 régiments équipés de 60 [char Leclerc](#) contre 80 en 2008.

Un nouveau [libre blanc publié en 2013](#) av des objectifs encore réduit. Voici le format prévu en [2025](#) :

66 000 hommes projetables

200 [chars lourds](#)

250 [chars moyens](#)

2 700 véhicules blindés multi-rôles et de combat

140 hélicoptères de reconnaissance et d'attaque

115 hélicoptères de manœuvre

une trentaine de drones

Les 5 grands rôles stratégiques





MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Les 5 grands rôles stratégiques

Protéger



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Protéger, face à une agression, les populations (en particulier la population nationale), le territoire, les intérêts vitaux du pays et pourvoir au respect des alliances, des traités et des accords internationaux.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Les 5 grands rôles stratégiques

Gagner



Gagner, c'est-à-dire emporter la décision, avec force si nécessaire, grâce à des moyens garants d'une supériorité opérationnelle, puis de maintenir un rapport de force favorable dans la durée.



Les 5 grands rôles stratégiques

Stabiliser



Stabiliser le théâtre des opérations, maintenir un rapport de force favorable avec des capacités à même de pouvoir s'opposer à tout pic de violence.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Les 5 grands rôles stratégiques

Normaliser



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Normaliser la situation entre les parties en conflit notamment par le mise en œuvre de capacités de reconstruction et d'aide aux populations.



Les 5 grands rôles stratégiques

Aider



Aider les populations et leur porter assistance sur ou hors du territoire national.



ORGANISATION - MOYENS



Organisation générale

LES MOYENS HUMAINS



14827 officiers



39937 sous-officiers



**59618 militaires du
rang**



8726 civils

Organisation générale

LES MOYENS MATERIELS



200 chars de combat



185 blindés
chenillés



6768 blindés à roues



121 canons



1333 systèmes anti-
char



309 hélicoptères



La Force Opérationnelle Terrestre

8 Brigades Interarmes

Décision



2° Brigade Blindée



7° Brigade Blindée

Multirôles



1° Brigade Mécanisée



6° Brigade Légère Blindée



3° Brigade Mécanisée



9° Brigade Légère Blindée d'Infanterie de Marine

Urgence



11° Brigade Parachutiste



27° Brigade d'Infanterie de Montagne



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



La Force Opérationnelle Terrestre

3 Brigades Spécialisées



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**Brigade de
Transmissions
et d'Appui au
Commandement**



**Brigade de
Renseignement**



**Brigade
Logistique**





Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



IHEDN



Académie
Versailles

Éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

La Force Opérationnelle Terrestre

Unités directement subordonnées au Commandement des Forces Terrestres





**3 régiments
d'hélicoptères de
combat**



**1 régiment
NRBC**



**1 bataillon
cynophile**



SMITER



BFST



NRBC : Nucléaire – Radiologique – Bactériologique – Chimique

SMITER : Service de la Maintenance Industrielle Terrestre

BFST : Brigade des Forces Spéciales Terre



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

QUESTIONS ?



ARMÉE DE TERRE

La semaine prochaine :

LES FORCES TERRESTRES

